

# ABIDOS

## infos

### édito

En cette période de rentrée, je voudrais tout d'abord faire un retour en arrière pour féliciter tous nos jeunes qui ont brillamment réussi leurs examens.

Une nouvelle année scolaire vient de démarrer. Dans le cadre du regroupement pédagogique avec Os-Marsillon, pour la deuxième année, nous avons maintenu la 4<sup>ème</sup> classe, ce qui permet une meilleure répartition des effectifs. Décidé en conseil municipal, les deux classes d'Abidos ont été équipées durant l'été de tableaux blancs numériques interactifs avec vidéo projecteurs.

Et, le site internet qui est en cours de développement permettra entre autres de régler les factures de cantine et garderie par voie électronique. Avec la rentrée, ce sont également des chantiers importants qui sont relancés :

- à « l'Artigaillou », l'installation de bornes en chicane pour limiter l'accès aux véhicules non tractés et éviter l'installation sauvage des communautés des gens du voyage.

- L'augmentation de capacité du parking de l'église, la rénovation du stade et la mise en place des candélabres rue Raoul Vergez sont programmés dans les prochains mois.

Le dossier des nuisances olfactives est toujours d'actualité. Dans un premier temps, les deux torches ont semblé être à l'origine des nuisances. Après une accalmie en début d'été, depuis la mi-août, irritations et odeurs se sont amplifiées. Diverses réunions avec l'administration, les industriels et les riverains ont été planifiées et le travail de recherche a été relancé. La formation de cinq personnes pour Abidos qui sont devenues « nez » va contribuer au lancement du réseau sentinelle.

Et, afin d'aider les industriels dans la recherche des causes, je vous invite tous à continuer à adresser des fiches de signalement dont vous trouverez ci-joint un exemplaire vierge.

Comptant sur vous et sur la recherche active des industriels, j'espère que la cause réelle de ces dysfonctionnements sera trouvée rapidement.

Adishatz a tots.

Jean-Claude MIRASSOU  
**Maire d'Abidos**



*Les bords du gave en automne.*

### sommaire

**2, 3, 5**

*Infos communales*

**4 et 6**

*Infos associatives*

**6**

*Infos intercommunales*

## Travaux

- **Rue Raoul Vergez** : des candélabres identiques à ceux des rues Galos et de l'Eglise devraient prochainement illuminer la voie.

- **Stade Municipal** : l'enrobé du stade et celui du terrain de tennis vont être refaits pour une meilleure pratique de différents sports.

- **Parking de l'église** : en bordure de la RD31, la parcelle nouvellement acquise par la commune permettra l'extension du parking existant de l'église avec l'ajout d'une dizaine de places supplémentaires.

- **Mise aux normes accessibilité des personnes handicapées** : l'ensemble des ERP (équipements recevant du public) de la commune (mairie, salle polyvalente, église, écoles) a été contrôlé dans le cadre de l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite à ces établissements. Des travaux complémentaires de mise en conformité vont être réalisés dans les prochaines semaines.

- **Eclairage communal** : dans le cadre d'un plan intercommunal, au niveau de la CCLO, destiné à réaliser des économies d'énergie, le conseil municipal a décidé d'arrêter l'éclairage nocturne des rues d'Abidos de 23h30 à 5h30.

- **Bornes à « l'Artigaillou »** : notre commune a connu cette année encore le désagrément de voir s'installer sur le terrain communal de la pisciculture plusieurs communautés de gens du voyage. Accompagné par la CCLO, nos démarches nous ont permis d'obtenir rapidement un recours en justice pour les faire expulser. L'occupation a duré un mois et, malheureusement, la période estivale étant là avec des forces de l'ordre mobilisées, nous n'avons pu obtenir l'ordre d'exécution du recours. Ce qui a causé de nombreux désagréments auprès des habitants du lotissement du Moulin et des maisons proches (chapidages, bruit, vitesse aux abords du lotissement). Aussi, le conseil municipal a pris l'initiative de faire installer des bornes en chicane afin d'empêcher l'intrusion de caravanes (bornes trop rapprochées pour permettre l'entrée d'un véhicule tractant une caravane).

**mairie-dabidos.fr** : la mairie a décidé de se doter d'un site internet. Il permettra d'assurer le paiement par carte bancaire des frais de cantine et de garderie, via un site sécurisé et de consulter toutes les informations du regroupement pédagogique. Il fournira également des renseignements sur la vie de la commune (PLU et documents d'urbanisme, état-civil, travaux en cours et en projet,...).

- **Ecole** : le Conseil municipal a décidé d'investir dans l'acquisition, pour chacune des deux classes, d'un tableau blanc numérique sur lequel il est possible d'afficher l'écran d'un ordinateur, à l'aide d'un vidéoprojecteur, et le contrôler avec un crayon-souris ou les doigts. Il permet à chacune des deux enseignantes de présenter les cours selon plusieurs supports multimédia (textes, images, vidéos, musiques,...), aux enfants de mieux participer et réagir aux cours en travaillant de manière ludique sur les documents.



En complément, le plafond du préau ayant connu des problèmes d'humidité au printemps dernier, nous avons mis à profit la période estivale pour refaire la toiture.



## I Nuisances olfactives

Le dossier est toujours à l'ordre du jour. Après une accalmie en début d'été, odeurs et gênes multiples (difficultés respiratoires, irritations,...) ont recommencé depuis mi-août.

Les industriels pensaient pourtant avoir trouvé l'origine suite à un dysfonctionnement des deux torches Arkema et Sobegi.

Des modifications ont été apportées, mais pour autant, le problème n'est pas résolu.

L'Administration, les industriels, ainsi que des riverains des plateformes industrielles et les élus se sont réunis à plusieurs reprises et il a été décidé de poursuivre les investigations en élargissant les champs des recherches.

En parallèle, le « réseau sentinelle » s'est formé ; pour Abidos, Christian CHAFFANEL, Véronique LAFFITTE, Gérald LLEDO, Evelyne MIRASSOU et Jocelyne NOVAÏS se sont portés volontaires pour devenir « nez » et participer à la description et au signalement de toute odeur suspecte. Une formation spécifique leur est actuellement dispensée.

Bien entendu, il est important que chaque famille d'Abidos continue à signaler toute bouffée ou émanation olfactive suspecte au travers de la fiche de signalement jointe, en contactant la mairie (05.59.71.57.15.) ou la Coordination de la plateforme Induslacq (05.59.92.21.02).

## I PLU

Approuvé définitivement en Conseil municipal en mai 2016, le PLU a permis l'institution du droit de préemption urbain. Il permet à la commune d'acheter en priorité un bien immobilier faisant l'objet d'une vente, afin de mettre en œuvre la politique foncière nécessaire aux opérations d'aménagement et d'urbanisme sur l'intégralité des zones U et AU du territoire communal.

## I CCAS

Le CCAS donne rendez-vous aux Abidosiens aux dates suivantes :

- **Repas du 11 Novembre** : après la traditionnelle manifestation au Monument aux morts, à midi, le repas est offert à tous les Abidosiens de 60 ans et plus. Camille passera à leur domicile pour les inscrire. Pour toutes les autres personnes qui voudraient y participer, ils pourront le faire savoir en mairie à jusqu'au 7 novembre. Les membres du CCAS pourront aller chercher les personnes qui le désirent à leur domicile.

- **Goûter de Noël**. Il sera offert à tous les 70 ans et plus le samedi 10 décembre 2016, à partir de 15h00, à la salle polyvalente.

## En bref...

- **Téléthon 2016** : dépôt possible des dons en mairie le 2 décembre, de 16h à 18h.
- **Inscriptions sur les listes électorales** : jusqu'au 31 décembre 2016.

## I Résultats examens

Le Conseil municipal félicite chaleureusement nos jeunes qui ont réussi leurs examens :

- Master d'enseignement 1<sup>er</sup> degré : Amandine CAZENAVE.
- Master d'administration des entreprises / diplôme d'ingénieur : Florian CAZENAVE.
- BAC : Sarah VIEIRA (mention très Bien).
- Brevet professionnel des Collèges : Cécilia AGRAFEIL

### *Carnet blanc*

Samedi 16 juillet, Julie LOUSTALET et Jean-François MIRASSOU se sont unis en la mairie d'Abidos. Le Conseil Municipal est heureux de leur adresser ses meilleurs vœux de bonheur et ses félicitations aux parents et grands-parents.

### *Carnet rose*

Au cours de ces derniers mois, nous avons appris la naissance de trois bébés.

Tout d'abord, une petite Amaya au foyer de notre secrétaire Céline COURBIN et de Mathieu LARROUDE, puis Valentin, fils de Laure LE SOURNE et Christophe DOS SANTOS, Nao, fils de Virginie GRANDIN et Nicolas CAVAILLÉ et enfin Tom, fils de Céline LADESSUS et Davy SALABERT.

Bienvenue à eux et toutes nos félicitations aux parents.



## SIRP

Cette année encore, Sandrine LECOMTE aura en charge les élèves du CM1 et CM2 et assurera le poste de directrice ; Louise-Anne BROSSIER s'occupant des enfants du CE1 et CE2. Au niveau du regroupement, quatre classes ont été préservées. Les effectifs de l'école d'Abidos sont de 38 élèves (21 élèves de CE1/CE2 et 17 élèves de CM1/CM2), ceux d'Os-Marsillon de 44 élèves.

Comme l'an passé, sur Abidos, les TAP se déroulent tous les jours (sauf le mercredi) de 15h45 à 16h30.

Les frais de garderie sont maintenus cette année sur une base forfaitaire inchangée de 1€ par jour pour les enfants d'Abidos et d'Os-Marsillon et 1,50€ pour les enfants extérieurs aux deux communes.

Le prix des repas à la cantine est maintenant fixé à 3,30€ par jour et par enfant.

Le transport scolaire entre les deux villages reste gratuit.

Compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité relatif à l'augmentation de l'effectif des enfants inscrits à la

cantine scolaire, le SIRP a décidé de créer, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017, un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe pour assurer les missions de distribution, de service et d'accompagnement des enfants pendant le repas et de surveillance des enfants en dehors des repas. A cet égard, Sarah RENARD a débuté ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Enfin, l'aide aux devoirs a repris depuis le 4 octobre ; les interventions ayant lieu les mardi et jeudi, de 16h30 à 17h30.

**Fête des écoles** : afin de terminer l'année scolaire 2015/2016 en beauté, une fête des écoles a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet à la salle des fêtes d'Abidos. Devant leurs familles, les élèves ont interprété des chants aussi bien en français qu'en occitan, puis un spectacle de zumba a été donné par les élèves d'Abidos. Un goûter et une kermesse à l'arboretum ont été organisés par les membres d'Ecolamour. Cette journée conviviale s'est terminée autour de grillades.



## Bureau Ecolamour

**L'Assemblée Générale d'Ecolamour, qui a eu lieu le jeudi 29 septembre, a reconduit pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive le même bureau, à savoir :**

- Anaïs JEAN, *Présidente*
- Mélinda CAZALET, *Vice-Présidente*
- Anaïs TURPAIN, *Trésorière*
- Laure SALVADOR, *Secrétaire*

## Occitan

### Los nostes davancèrs...los Aquitans

Quauques mes après la creacion d'ua navèra region administrativa, la « Navèra Aquitània », e après declaracions sus los nostes « davancèrs los Gallés », que'ns èm interessats a çò qu'an escriut los autors de l'èpòca.

Juli Cesar qu'a escrivut en « la Guèrra de las Gàllias » : « Los Gallés que son separat deus Aquitans par Garona. Que son separats deus Belgas par la Marna e la Sèna. Tots aquestes pòbles que deferen enter eths par la lenga, los costumats e las leis ».

Strabon, geografe vadut de cap 60 ab J.C, que s'ei tanben interessat a la question : « Daubuns autors pensan que los Aquitans constitueishen un pòble completament a despart, pas sonque deu hèit de la lenga, mes tanben de l'aparéncia fisica e semblan meilèu aus Ibèrs qu'aus Gallés. Los Aquitans qu'an per limit Garona e tienèn lo territòri comprès enter aqueth fluvè e lo mont Pireneu. Aqueth vocable que compren mei de vint pòbles ».

### Nos ancêtres... Les Aquitains.

Quelques mois après la création d'une nouvelle région administrative, la « Nouvelle Aquitaine », et après des déclarations sur « nos ancêtres les Gaulois », nous nous sommes intéressés à ce qu'écrivent les auteurs de l'époque.

Voici ce qu'écrivit Jules César dans « la Guerre des Gaules » : « Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne. Ils sont séparés des Belges par la Marne et la Seine. Tous ces peuples diffèrent entre eux par la langue, les coutumes et les lois. »

Strabon, géographe grec, né vers 60 av. J.C. s'est aussi intéressé à la question : « Certains auteurs pensent que les Aquitains constituent un peuple complètement à part, non seulement du fait de la langue, mais aussi de l'apparence physique et ressemblent plutôt aux Ibères qu'aux Gaulois. Les Aquitains ont pour limite la Garonne et possèdent le territoire compris entre ce fleuve et le Mont Pyréné. Sous ce vocable sont compris plus de vingt peuples ».

## 6 Infos associatives

### Centre Equestre

Toujours de bons résultats pour le club hippique, comme en témoigne la belle 2<sup>ème</sup> place remportée par l'équipe composée de Maylis LASSALLE, Emilie LAYOUS, Ambre STEQUERT et Amandine DARRICARRERE, entraînée par Lætitia GAUDE, lors des championnats de France, qui se sont déroulés à Lamothe Beuvron.

Manon BORNLY réalise une très belle saison en Amateur 2 avec plusieurs classements dans les 3 premiers ; Fabienne HUBER, en concours complet, continue son ascension en amateur 2, avec une 2<sup>ème</sup> place à Auch et une qualification pour les championnats de France à Tartas. Le club a connu un grand moment, au mois de mai, en se voyant confier l'organisation, pour la première fois, du Championnat Régional Amateur, au Domaine de Sers, qui a vu concourir plus de 400 cavaliers sur trois jours (accueil des chevaux et cavaliers, service de repas midi et soir, deux soirées à thème). Un grand défi relevé et gagné.



Les traditionnels concours de juin, sur le terrain en herbe de la pisciculture d'Abidos, ont réuni plus de 400 cavaliers au total, sur 2 week-ends consécutifs ; devenant des rendez-vous incontournables dans le calendrier des compétitions de saut d'obstacles en Aquitaine. Le club a enregistré le départ de David GOMEZ, Alexia JOLY l'ayant remplacé dès la rentrée de septembre.

Des travaux de réhabilitation du centre équestre sont en cours :

- création d'un bureau d'accueil et de sanitaires pour personnes à mobilité réduite
- création d'un nouveau hangar de stockage,
- rénovation du poney club,
- rénovation de la douche des équidés,
- peintures des bâtiments et des écuries.

## Infos intercommunales

### • L'aide aux étudiants

Cette année, la CCLO va consacrer 140 000€ d'aide aux étudiants de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Les étudiants dont le dossier est jugé éligible percevront, selon leurs ressources, entre 300 et 800€ pour subvenir aux besoins engendrés par les études supérieures, une aide supplémentaire pouvant être versée en cas de stage obligatoire. Pour en bénéficier, les étudiants doivent déposer une demande auprès de la communauté de communes de Lacq-Orthez entre le mois de septembre 2016 et le 31 mars 2017. Ils peuvent trouver tous les éléments relatifs à la constitution du dossier sur le site de la CCLO ou prendre contact avec le Service Enfance-Enseignement au 05.59.60.95.48.

### La CCLO, territoire à énergie positive pour la croissance verte

La Communauté de communes de Lacq-Orthez, fait partie des nouveaux territoires lauréats à l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) ». Reçue à Paris, le 11 octobre, par Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, la CCLO a signé une convention de 3 ans pour la mise en place d'actions contribuant à atténuer les effets du changement climatique, réduire les besoins en énergie et à développer les énergies renouvelables locales. C'est ainsi que le programme d'actions présenté par la CCLO a été retenu. Parmi ces initiatives, il est fait mention de la mise en œuvre d'un fonds intercommunal pour la rénovation énergétique de l'habitat dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs de la CCLO, d'une étude sur la réhabilitation et la reconquête de la biodiversité d'une friche de 12 ha en centre-ville d'Orthez et de l'amélioration de l'éclairage public avec l'installation de matériels moins consommateurs en énergie. L'aide financière de l'Etat est fixée à 500 000€, pouvant être augmentée jusqu'à 2 millions d'euros sur la base de nouvelles actions entreprises.

## 4 Infos associatives

### « Vivre Ensemble »

L'Association « Vivre Ensemble, pour la 5<sup>ème</sup> fois, a participé à HESTIV'OC du 18 au 21 août afin d'accompagner des personnes à mobilité réduite sur le festival. Cette année, l'association a pu bénéficier d'une estrade, permettant aux personnes de pouvoir profiter davantage des spectacles donnés sur la grande scène (place de la mairie). Cette action est, petit à petit, reconnue au sein de cette grande manifestation.

Le dimanche 18 septembre, « Vivre Ensemble » a été convié par l'ESAT d'Espiate à la présentation de leur

projet « De quelle nature sommes-nous porteurs? ».

Un groupe de 11 résidents, accompagné par Salvatore CASTRONOVO, animateur à l'ESAT, a proposé une exposition photos et des animations autour de l'environnement, ainsi qu'une balade au bord du « Saison » (ruisseau passant à côté de l'ESAT) pour expliquer et découvrir ce que nous donne la nature. Des centres environnants ont été invités à cet après midi initiatique et de sensibilisation à l'environnement. Un beau succès pour cette première édition avec des adultes absolument convaincus et impliqués dans cette action. Ce



projet a permis de rassembler plusieurs partenaires de l'ESAT comme le CPIE Béarn et Pays Basque (formateur des adultes aux différents stands d'animation et à leur environnement), le Château d'Espiate et « Vivre Ensemble » (en qualité d'aide partielle au financement de ce projet).

### Comité des Fêtes

Après le succès de la soirée festive du 11 juin, le comité des fêtes vous propose de le retrouver à l'occasion de la fête patronale, qui se déroulera cette année, le dimanche 27 novembre. Vous pourrez retrouver ces informations en de plus amples détails dans le programme distribué.



La banda « Los Ensolherats ».



Un « pagnito » à tout âge.

### Club du 3<sup>ème</sup> âge « Hurous de bibe »

L'association vous donne rendez-vous pour sa prochaine animation :

- le 1<sup>er</sup> décembre 2016 : repas grillades.

Sans oublier l'activité marche, tous les lundis, dès 9h et les après-midi jeux, tous les jeudis, de 14h à 18h.

LE PROCHAIN BULLETIN  
PARAITRA EN  
JANVIER 2017

#### Mairie d'ABIDOS

Lundi de 10h00 à 12h00 • Mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 • Jeudi de 16h00 à 18h00.  
Tél./Fax : 05.59.71.57.15 - E-mail : comabidos@cdg-64.fr